

## **CORONAVIRUS (COVID-19)**

Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses

## LA DISTANCIATION SOCIALE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :

2 m



Au travail, de l'arrivée à la sortie



Pendant les pauses et l'heure du dîner



Utilisez les moyens technologiques appropriés afin de limiter les contacts physiques



Évitez le contact direct pour les salutations et privilégiez l'usage de pratiques alternatives

## LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI:



Lavez fréquemment vos mains pendant 20 secondes



Éternuez et toussez dans votre coude



Jetez vos mouchoirs dès l'utilisation



Ne partagez pas les outils, sinon, désinfectez-les entre chaque utilisation

## **EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE:**



Planifier les tâches afin de respecter la distanciation sociale de 2 mètres



Nettoyer régulièrement les surfaces fréquemment touchées



Rendre disponibles de l'eau et du savon

Ligne d'information COVID-19: 1 877 644-4545

Pour joindre un inspecteur de la CNESST: 1 844 838-0808

<u>CNES</u>